



Un  il attentif lors de l'achat d'une voiture

Au cours des derni res ann es, la qualit  de l'air s'est continuellement am lior e le long des routes principales   forte circulation. Toutefois, les valeurs limites pour le dioxyde d'azote y sont d pass es encore de fa on consid rable. Les v hicules diesel munis d'un syst me d' puration des gaz insuffisant, en sont une des causes, ils rejettent bien plus d'oxydes d'azote que ce qu'autorisent les normes d' mission. Faire le bon choix lors de l'achat d'une voiture, c'est soutenir les efforts de la politique de protection de l'air en faveur de la sant  de la population.

La politique de protection de l'air en Suisse repr sente un mod le de r ussite. Depuis l'entr e en vigueur de l'Ordonnance f d rale sur la protection de l'air dans les ann es 80, la qualit  de l'air s'est clairement am lior e et la population respire aujourd'hui moins d'air nuisible   la sant . Pourtant les valeurs limites, notamment pour le dioxyde d'azote et l'ozone, sont parfois encore d pass es. Des charges  lev es en dioxyde d'azote surviennent dans les villes sur des sites   fort trafic routier.

Depuis l'introduction du catalyseur et d'autres techniques de r duction des gaz polluants, de grands progr s ont  t  r alis s sur les  missions des v hicules, ces efforts se poursuivront encore au cours des prochaines ann es. Ainsi, les prescriptions sur les gaz d' chappement seront r guli rement renforc es selon l' tat de la technique. Des mesures effectu es sur route, donc pas dans des conditions de laboratoire ou sur des bancs d'essai, montrent toutefois que les  missions des v hicules diesel n'ont pas diminu  comme attendu, malgr  des valeurs limites plus s v res. Il a ainsi  t  d montr  que dans des conditions de trafic r el, se produisent des  missions parfois consid rablement plus  lev es que lors de mesures en bancs d'essai.

Si vous achetez une voiture maintenant et tenez   ce que les valeurs des gaz d' chappement restent basses lors d'une utilisation quotidienne, vous pouvez tenir compte des points suivants :

- **Un v hicule diesel** doit respecter   l'achat la norme d' mission Euro 6d-TEMP. Cette norme r cente se base sur des  missions produites dans des conditions de trafic r el.
- Pour un v hicule **avec un moteur   essence   injection directe**, l' quipement d'un filtre   particules est indispensable. En effet, ces moteurs  mettent des particules de suie cancérog nes similaires aux moteurs diesel. Les v hicules r pondant   la norme d' mission Euro 6d-TEMP satisfont cette exigence.
- Du point de vue de la qualit  de l'air, les v hicules   **propulsion  lectrique** sont   privil gier. Ils sont particuli rement appropri s pour les pendulaires et le trafic urbain.
- Les v hicules **avec une propulsion   gaz** sont  galement recommandables, ils n' mettent pas de particules fines et que de tr s faibles quantit s d'oxydes d'azote.

Pour tous les v hicules respectant la norme d' mission Euro 6d-TEMP, les  missions et la consommation sont  galement contr l es en conditions r elles.

Bon   savoir :

- Les v hicules ne satisfaisant pas   la norme Euro 6d-TEMP pourraient  tre affect s   l'avenir par une restriction d'acc s dans des "zones    missions r duites" (par ex. Allemagne et France). Voir ADAC : https://www.adac.de/infotestrat/umwelt-und-innovation/abgas/modelle_mit_euro_6d_temp/default.aspx
- Officiellement, toutes les nouvelles voitures vendues et immatricul es en Suisse, devront satisfaire   la nouvelle norme Euro 6d-TEMP   partir du 1^{er} septembre 2019.

22 mars 2018

Renseignements:

(fr) Monsieur Pierre Kunz, vice-pr sident de Cercl'air, pierre.kunz@etat.ge.ch, 022 388 80 52

(d) Herr Andrea von K nel, pr sident de Cercl'Air, andrea.vonkaenel@bl.ch, 061 552 62 29

(it) Signor Mirco Moser, membro comitato Cercl'air mirco.moser@ti.ch, 091 814 29 28